



# SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE SAUMUR

2 Avenue David d'Angers 49400 SAUMUR

[syndicatcgtcheminotsaumur@gmail.com](mailto:syndicatcgtcheminotsaumur@gmail.com)

**Objet :** réunion Publique sur l'avenir du TER en Saumurois et la future convention régionale des pays de la Loire

Saumur le 20 mars 2017

Madame, Monsieur

Historiquement, le développement du transport ferroviaire au cours du XXème siècle a été un progrès pour l'activité économique et sociale de notre région. Le maillage ferroviaire a favorisé le déplacement des biens et des personnes, désenclavant nos campagnes, permettant un déploiement industriel, commercial et culturel.

Aujourd'hui les besoins de transports collectifs sont toujours aussi cruciaux tant pour les déplacements professionnels, scolaires, universitaires, touristiques ou autres.

Il est important de rappeler que la convention régionale TER des Pays de la Loire, au même titre que celles des autres territoires du pays, est une réussite sous maîtrise publique. Avec un bond de 130% de fréquentation depuis l'expérimentation de la régionalisation des Pays de la Loire en 1997, le bilan régional est plus que positif.

Néanmoins, nous constatons une dégradation de la qualité de service dont les causes sont connues : manque de disponibilité des matériels TER, manque de personnels dans les trains et dans les gares, déficit de maintenance des infrastructures...comment dans ces conditions améliorer l'offre si le Service Public TER manque de tout, asphyxié par des dotations budgétaires publiques insuffisantes, et que l'État ne veut plus assumer ? Peut-on penser sérieusement que la concurrence solutionnera ce problème ?

L'environnement est aussi un enjeu, le transport ferroviaire doit devenir une véritable alternative au tout routier si l'on veut réduire réellement les émissions de particules polluantes

Les atouts du rail sont indéniables à partir de Saumur ; pour peu que soient améliorées significativement les dessertes TER et que soit mis en place un plan de transport répondant aux besoins des usagers.

Ces enjeux sont au cœur des débats que nous souhaitons avoir avec nos concitoyens, les usagers, les responsables politiques et les associations.

La période que nous choisissons n'est évidemment pas anodine puisque le Conseil Régional et la direction SNCF Mobilités des Pays de la Loire ont engagé les négociations relatives au renouvellement de la convention TER pour plusieurs années. La signature devrait être effective au 1er juillet 2017.

Dans ce débat, nous échangerons sur la conception du Service Public TER, rendu par une entreprise publique qui maîtrise et organise tous les aspects du ferroviaire.

**Afin d'en débattre, le syndicat CGT des cheminots de Saumur vous convie à une réunion publique**

**vendredi 07 avril 2017 à 19h (accueil 18h30)**

**Salle du Thouet à St hilaire St Florent 49400 SAUMUR**

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Saumur  
Philippe GIRET